



Documents à fournir pour l'inscription

- 1) La feuille d'inscription
Feuille à remplir très lisiblement (téléchargement sur le site) <http://www.ladixmudetir.com>
- 2) **Un certificat médical de « non contre-indication à la pratique du tir sportif » et autorisant l'enfant ou l'adulte à pratiquer ce sport.**
- 3) Une photo d'identité récente (**obligatoire**)
- 4) Règlement de la cotisation club.

Possibilité de régler en trois fois si la licence est prise avant fin octobre.

(Ne pas oublier d'ajouter les frais de dossier soit 25€ au montant de la cotisation)

Pour les adultes :

*) Le premier chèque doit être de 85€ et le solde le mois suivant soit 2 chèques

Pour les jeunes :

*) Le premier chèque doit être de 60€ et le solde sur les deux autres chèques.

(licence prise après le mois d'octobre, règlement en une fois)

Mettre les chèques à l'ordre de « la Dixmude tir »

- 5) Remplir l'attestation de « non licence dans un autre club » (adulte)
- 6) Remplir l'attestation de « non détention d'armes » (adulte)
- 7) Signer le règlement intérieur adulte.

8) Pour les mineurs

*) **A Remplir par les parents ou représentant légal:**

*) Autorisation de premier secours et compétitions

*) Autorisation de transport

*) Signer le règlement intérieur école de tir

*) Si vous voulez que votre enfant, rentre seul après l'entraînement, **fournir au club une décharge sur papier libre, datée et signée**, en précisant la durée de cette décharge.

*) Si une autre personne doit venir récupérer votre enfant à votre place après l'entraînement. Il faut **IMPERATIVEMENT** présenté cette personne **avant** au responsable de l'entraînement.

9) Pour une bonne inscription

*) Votre dossier doit être complet pour être étudié et validé par les membres du bureau.

*) Tout dossier incomplet sera classé en « attente » et gardé **un mois** à partir de la date de dépôts.

*) Si le nombre de licenciés est atteint, l'inscription pour le dossier en attente sera refusé.